

Gouvernement du Québec
Député de Mont-Royal
Ministre du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs

Québec, le 4 novembre 2010

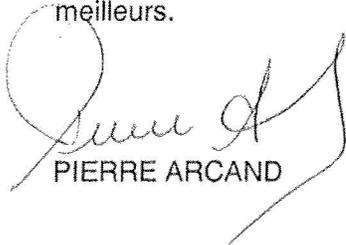
Monsieur Pierre Renaud
Président
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

Jé vous informe que je rendrai publique l'étude d'impact sur le projet de parc éolien de Saint-Valentin sur le territoire de la municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu par Venterre NRG inc., le 18 novembre 2010, conformément aux dispositions du premier alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

En conséquence, je demande au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de préparer le dossier pour la consultation publique, tel que prévu aux articles 11 et 12 du Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement, incluant l'avis sur la recevabilité de l'étude d'impact dont vous trouverez copie ci-jointe.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



PIERRE ARCAND